



VOLUME 1, N°1

JUIN 2024

ISSN : 1987-1678



# REVUE INTERNATIONALE MAAYA

*Revue Semestrielle de l'Institut National de  
Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)*

Courriel : [revuemaaya@revuemaaya.com](mailto:revuemaaya@revuemaaya.com)

Site Web : [www.revuemaaya.com](http://www.revuemaaya.com)

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome,

Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27



*ISSN : 1987 -1678*

Revue Semestrielle de l'Institut National de Formation des  
Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali

Volume 1, Numéro 1, Juin 2024

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

**REDACTEUR EN CHEF** : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

**REDACTEUR EN CHEF ADJOINT** : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

### **SECRETAIRES DE REDACTION**

Dr Issa OUATTARA, Géographe-Environnementaliste, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique Appliquée aux Sciences Sociales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

### **COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Psychologie Clinique et Pathologique, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Idrissa Soïba TRAORE, Sociologie de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Sciences Criminelles, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Psychologie Clinique, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Arabe, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARE, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

- Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ecole Normale Supérieure (Mali)
- Pr Abdoulaye DIOP, Lettres, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Pr Tamba DOUMBIA, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Augustin EMANE, Droit, Université de Nantes (France)
- Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)
- Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Pr Ya Eveline TOURE, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
- Pr Samba DIOP, Anthropologie Médicale et Ethique, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
- Pr Assane DIAKHATE, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Pr Mamadou DIA, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
- Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Pr Adama DIABATE, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
- Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Littérature Anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Emmanuel BECHE, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)
- Pr Angeline NANGA, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
- Pr Bréma Ely DICKO, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Belko OUOLOGUEM, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Sidy Lamine BAGAYOKO, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Cheick-Oumar FOMBA, Directeur de Recherche, Sciences de l'Education, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Amadou TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine Boubakar TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

#### **COMITE DE LECTURE**

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Sciences de l'Education, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Anthropologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Afou DEMBELE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Baba COULIBALY, Maître de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORE, Maître de Conférences, Changements climatiques et Utilisation des Terres, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORE, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane BENGALY, Maître de Conférences, Géomatique, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Haj Ousmane BORE, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Salif TOGOLA, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma TOURE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr N'Gna TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître de Conférences, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARE, Maître de Conférences, Sciences Économiques, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Maître-assistant des Universités du CAMES, Sociologie, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Sociologie de l'Environnement, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Drissa TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte-d'Ivoire)

Dr Ibrahim MAIGA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Géographie rurale, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Enseignant-Chercheur, Géographie de l'Environnement, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Abdoulaye KONE, Maître-assistant, Droit de la Santé, Inspection de la Santé (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Mariam MAIGA, Maître-assistant, Droit de la Santé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Economie du développement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Bréhima Chaka TRAORE, Maître-assistant, Sociologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Amadou SOW, Enseignant-Chercheur, Droit Privé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Seydou YALCOUYE, Enseignant-Chercheur, Sciences Politiques, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Adama KONE, Enseignant-Chercheur, Géographie Humaine, Université de Gestion et du Développement Durable (Mali)



## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

---

Les textes soumis à la **Revue Internationale MAAYA (RIM)** doivent se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs, notamment les normes typographiques, scientifiques et de référencement. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication ou d'une publication dans une autre revue.

Les normes rédactionnelles de la revue sont essentiellement celles du CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>ème</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

### STRUCTURE DE L'ARTICLE

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous-titres doit être en majuscule (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 1.2 ; 1.2.1 ; 2. ; 2.1 ; 2.1.1 ; 3. ; 3.1 ; 3.1.1., etc.).

### CITATIONS ET NOTES DE BAS DE PAGE

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Toutefois, les citations de plus de trois lignes sont renvoyées à la ligne avec une interligne de 1 et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point sans guillemets. Les références de citations sont intégrées au texte citant selon la norme APA suivant les cas, de la façon suivante : **Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées.**

**Exemples :**

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (M. Diakité, 1985, p. 105).

- Parlant des itinéraires thérapeutiques suivis par les patients après une fracture osseuse, I. Diallo (2022, p.211) écrit :

La plupart des patients commencent par la médecine moderne pour terminer au niveau de la médecine traditionnelle. Certains se consacrent entièrement à la médecine traditionnelle. Ces itinéraires se caractérisent par leurs tracasseries dans l'accès aux soins adéquats. La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.

Les références bibliographiques en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant la norme APA : **Nom auteur, Année, Pages.**

**Exemple 1 :** La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires (I. Diallo, 2022, p.211).

**Exemple 2 :** Selon I. Diallo (2022, p.211) : « La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires. »

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

**- Pour un ouvrage**

**Exemple :** AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

**- Pour un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage**

**Exemple :** KONE Félix-Yaouaga, 2005, La décentralisation à Katiola : jeux et enjeux, in FEY Claude (dir. ou éd), *La décentralisation au Mali*, Paris, L'Harmattan, p.160-200.

**- Pour un article**

**Exemple :** OUATTARA Issa, DIAKITE Abdoulaye, DIALLO Issa, 2023, « Modes de gestion, effets environnementaux et sanitaires des boues de vidange en Commune I du District de Bamako », *KURUKAN FUGA - La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales*, vol 2, n°6, pp. 156-167.

**- Pour une thèse ou un mémoire**

**Exemple :** N'DIAYE Baba Faradji, 2015, *Changements climatiques et dynamiques des systèmes de production agricole dans le Cercle de Banamba, Région de Koulikoro au Mali*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, Mali.

**- Pour les sources Internet**

**Exemple :** DURAND Michel, 2012, La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima, *Flux*, n°87, pp.18-28, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-flux>, consulté le 12/1<sup>er</sup>/2016.

## **REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE L'EDITION SCIENTIFIQUE**

La revue est particulièrement intransigeante sur le plagiat qui discrédite la revue et déshonore à vie un scientifique. A cet effet, la revue dispose d'un logiciel anti-plagiat auquel tous les articles sont soumis. A la suite de cette vérification, les articles qui seraient une reproduction partielle ou entière de travaux d'autrui, seront immédiatement rejetés avant leur soumission aux lecteurs anonymes.

## **DIRECTIVES DE PRESENTATION DES MANUSCRITS**

### **Format général du manuscrit**

Le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) avec une marge haut/bas ; gauche/droite de 2,5 cm de format A4, et en caractères Times New Roman.

### **Volume du texte**

Le volume du texte doit être compris entre 15 000 et 35 000 signes y compris l'espace. L'article doit être compris entre 10 et 15 pages.

### **Titre**

Le titre doit être original, spécifique, informatif, concis, et compréhensible par des lecteurs qui ne sont pas du domaine de l'auteur. Il doit être centré avec une police de taille 14 en gras, en majuscule et à l'interligne 1. Le titre ne doit pas dépasser 15 mots dans la mesure du possible. Il doit être en français suivi de sa traduction en anglais, et en anglais suivi de sa traduction en français en fonction de la langue d'écriture de l'article.

**Auteurs et Institutions d'affiliation**

Les prénoms et noms complets des auteurs doivent être indiqués et séparés par une virgule. Ils doivent être suivis par l'affiliation des auteurs comme suit : nom de l'institution, ville, pays.

Le prénom (en minuscule, sauf première lettre) suivi du nom (en majuscule) et l'adresse de l'auteur, doivent être à la taille 12 points et à l'interligne 1 et en gras. Le titre de l'article, le prénom et nom de l'auteur ainsi que son adresse doivent être dans des paragraphes différents et séparés par un espace.

Pour les articles collectifs, l'auteur correspondant doit être marqué en Astérisque (\*) avec son adresse exacte, e-mail et numéro de téléphone dans un paragraphe différent.

**Ces informations ne sont pas transmises aux lecteurs.**

**Titres et sous-titres**

Les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous titres doit être en majuscule.

**Résumé et mots clés**

Le résumé doit exposer brièvement : le contexte, la problématique et l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats majeurs de la recherche, et ouvrir le sujet vers d'autres perspectives. Il ne doit pas dépasser 300 mots et cinq (5) mots-clés classés par ordre alphabétique. Les auteurs sont invités à minimiser l'utilisation des abréviations dans le résumé.

**Illustrations (tableaux, graphiques, images, cartes, schémas)**

Les tableaux, graphiques, cartes, images, schémas doivent être faits dans des formats simples et numérotés en chiffres arabes. Les titres doivent être placés au-dessus (exemple : Tableau 1 : titre) et leurs sources en-dessous. Les références aux tableaux, graphiques, images, cartes dans le texte doivent être placées entre parenthèses à la fin de la phrase.

Les images doivent être au format JPEG ou PNG avec une résolution d'au moins 200 dpi, 10×15 cm et un minimum de 1 000 pixels de large.

**CORPS DU TEXTE**

Le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1.5 sans espacement de paragraphe.

Le manuscrit soumis doit être présenté sous le format IMRaD, comme suit :

**Introduction****Matériel et méthodes****Résultats et****Discussion**

## Références bibliographiques

Le corps du texte doit inclure :

### Introduction

Elle doit présenter le contexte du sujet, faire le point sur la revue de la littérature à partir de références bibliographiques, et énoncer les objectifs/hypothèses de l'étude. A ce niveau, l'auteur doit privilégier la démarche en entonnoir en traitant de l'état de la question à l'échelle mondiale, continentale, nationale et locale.

### 1. Matériels et méthodes

Cette section doit présenter la zone d'étude : géographiquement, socio-économiquement et culturellement, la période de l'étude, les approches utilisées pour conduire l'étude incluant les matériels utilisés, la description des outils utilisés pour la collecte des données. Les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données doivent être précisées à ce niveau. La population cible de l'étude, l'échantillon retenu : taille, composition, critères de choix, et les variables de l'étude doivent être clairement précisés et justifiés.

### 2. Résultats

A ce niveau, il s'agit d'exposer de façon claire, rigoureuse et objective les résultats, les interpréter et les analyser.

### 3. Discussion

Elle doit rappeler l'essentiel des résultats, établir leurs liens avec l'objectif de l'étude et faire une analyse critique de la validité des résultats. Elle comparera les résultats obtenus à ceux de travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment.

### Conclusion

Elle doit rappeler ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique et indiquera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas. Elle devra également indiquer à la fin la portée, les limites de l'étude et les perspectives.

### Références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités dans le corps de l'article. Ces références doivent être classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

**Remerciements (s'il y a lieu) :** les remerciements seront placés à la fin de l'article.

## ÉDITORIAL

---

La création de la **Revue Internationale MAAYA (RIM)**, témoigne de l'engagement scientifique de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. Revue pluridisciplinaire à comité de lecture, la **RIM**, publie les articles en ligne dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines. La revue ne peut publier un article que s'il se conforme aux normes CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>ème</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux spécialistes. Sur la base des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication du manuscrit, de son rejet ou demande à l'auteur de le réviser.

Le présent numéro est composé de 17 articles. Certains auteurs ont traité : l'employabilité des jeunes diplômés en Sociologie au Mali, l'autonomisation économique des femmes à Odienné en Côte-d'Ivoire, la prise en charge de la malnutrition à Ouahigouya au Burkina Faso, le sport comme facteur de relance post-COVID. D'autres auteurs se sont penchés sur les questions d'éducation inclusive, d'intégration des élèves en situation de handicap au Mali et sur la contribution de l'ONG World Vision à l'éducation des enfants au Mali. La question environnementale est traitée à travers : l'exploitation artisanale de l'or et ses implications dans l'accès aux ressources renouvelables dans le cercle de Kéniéba au Mali, la dynamique spatio-temporelle des végétaux aquatiques envahissants dans le lit du fleuve Niger à Bamako, l'impact des activités agropastorales sur la dynamique des ressources forestières dans la commune de Benkadi-Founia (cercle de Kita) au Mali, la gestion des déchets à Bamako et dans la ville de Macina. Un autre groupe d'auteurs s'est intéressé à la gouvernance migratoire au Mali, à l'implication des conducteurs de motos-taxis dans les accidents routiers à Bamako, à la gouvernance décentralisée et à la question de l'intersubjectivité discursive.

La diversité des thématiques illustre le caractère pluridisciplinaire de la revue.

En ma qualité de Directeur de publication, j'exprime ma profonde gratitude au Comité scientifique et de lecture, au Comité de rédaction qui, ont rendu possible ce numéro.

Agréable lecture !

---

**Le Directeur de publication**

**Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO**  
*Chevalier de l'Ordre National*

**AVERTISSEMENT**

**Les opinions émises dans les contributions n'engagent que leurs auteurs.**

**SOMMAIRE**


---

**▪ SOCIOLOGIE / ANTHROPOLOGIE**

EMPLOYABILITE DES JEUNES DIPLÔMÉS EN SOCIOLOGIE AU MALI, *Mohamed A. HAÏDARA*.....1

POTERIE TRADITIONNELLE ET AUTONOMISATION SOCIOÉCONOMIQUE DES FEMMES A ODIENNE (CÔTE-D'IVOIRE), *Drissa DIARRASSOUBA, Lacina COULIBALY*.....13

FACTEURS SOCIOCULTURELS ET IMPLICATION DES MÈRES DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION À OUAHIGOUYA (BURKINA FASO), *Koana Jacques LOMPO, Nabonswindé François Dieudonné SAWADOGO, Miyemba LOMPO*.....27

LE SPORT, FACTEUR DE RELANCE POST- COVID-19 EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MALI, *Mahamadou N. KEITA, Abdoulaye DOUMBIA, Abba MAHAMANE*.....43

**▪ SCIENCES DE L'ÉDUCATION / PSYCHOLOGIE**

EFFETS DU REGARD D'AUTRUI SUR L'INTEGRATION ET L'INCLUSION SCOLAIRES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR DANS LES LYCÉES PUBLICS DU MALI : CAS DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE BAMAKO RIVE-GAUCHE, *Gouanson dit Daouda DIARRA, Tiégué DEMBELE*.....57

ANALYSE DES DÉFIS ET ENJEUX LIÉS A L'ÉDUCATION INCLUSIVE AU MALI : CAS DE LA DÉFICIENCE VISUELLE DANS HUIT ÉCOLES FONDAMENTALES DU DISTRICT DE BAMAKO, *Oumou TRAORÉ*.....72

ESTIME DE SOI DANS UNE PERSPECTIVE D'INCLUSION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL À L'INSTITUT NATIONAL DES AVEUGLES DU MALI, *Abocar MAHAMANE, Guida Séyo WAÏGALO*.....89

CONTRIBUTION DE L'ONG WORLD VISION A L'ÉDUCATION DES ENFANTS DANS LA COMMUNE RURALE DE SAFO AU MALI, *Moïse DAGNOKO*.....103

**▪ ENVIRONNEMENT**

EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES DANS LE CERCLE DE KENIEBA AU MALI, *Baba Faradji N'DIAYE, Abdoukadi Oumarou TOURE, Issa OUATTARA*.....118

MODES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MENAGERS DE LA VILLE DE MACINA, REGION DE SEGOU (MALI), *Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY, Idrissa KELLY, Souleymane LELENTA*.....135



EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DU DÉPÔT D'ORDURES DE DAOUDABOUGOU EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO, <i>Yakouréoun DIARRA, Issa DIALLO, Lamine SANDY</i> .....	150
ACTIVITÉS AGROPASTORALES ET DYNAMIQUE DES RESSOURCES FORESTIÈRES DANS LA COMMUNE RURALE DE BENKADI-FOUNIA, CERCLE DE KITA, <i>Gabriel DIAKITÉ, Modibo Zoumana COULIBALY, Bakari SANOGO</i> .....	166
DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DES VÉGÉTAUX AQUATIQUES ENVAHISSANTS DANS LE LIT DU FLEUVE NIGER À BAMAKO (MALI), <i>Abou TANGARA, Baba Faradji N'DIAYE, Issa OUATTARA</i> .....	182
<b>▪ GEOGRAPHIE</b>	
LES ENJEUX DES INTERVENTIONS DES ORGANISATIONS DES MIGRANTS DANS LA GOUVERNANCE MIGRATOIRE AU MALI, <i>Boulaye KEITA, Soumana A. MAÏGA</i> .....	197
IMPLICATION DES CONDUCTEURS NALENW DE MOTOS-TAXIS DANS LES ACCIDENTS ROUTIERS À BAMAKO, <i>Niagna dite Salimatou DIAKITÉ, Issa FOFANA</i> .....	212
<b>▪ DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL</b>	
GOUVERNANCE DÉCENTRALISÉE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DIOUNGANI, <i>Youssefou OUATTARA</i> .....	226
<b>▪ LETTRES</b>	
LA QUESTION DE L'INTERSUBJECTIVITÉ DISCURSIVE : DE LA COMMUNICATION AUX STATUTS DES SUJETS, <i>Papa Lamine SARR, Adama SANOGO</i> .....	239

---

## EFFETS DU REGARD D'AUTRUI SUR L'INTEGRATION ET L'INCLUSION SCOLAIRES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR DANS LES LYCÉES PUBLICS DU MALI : CAS DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE BAMAKO RIVE- GAUCHE

---

Gouanson dit Daouda DIARRA <sup>(1)</sup>, Tiégué DEMBELE <sup>(2)</sup> \*

<sup>1</sup> Institut de Pédagogie Universitaire (IPU), Bamako, Mali

<sup>2</sup> Doctorant, Institut de Pédagogie Universitaire (IPU), Bamako, Mali

\*Correspondant : [tiegue2011@gmail.com](mailto:tiegue2011@gmail.com)

---

### Résumé

Le problème soulevé par cette étude est relatif aux nombreuses difficultés vécues par les élèves handicapés moteurs fréquentant les lycées publics et parapublics de l'Académie d'Enseignement de Bamako-Rive Gauche. Parmi celles-ci, une place importante est accordée au regard que la société porte sur eux. L'objectif de la présente étude est de faire ressortir les effets du regard d'autrui porté sur les élèves en situation de handicap moteur dans le cadre de leur intégration et inclusion scolaires dans l'enseignement secondaire. Quatre questionnaires ont été élaborés et soumis respectivement aux handicapés moteurs, enseignants, aux camarades et parents d'élèves. L'analyse des résultats a été faite à l'aide de SPSS et a permis de comprendre les effets du regard d'autrui sur l'intégration et l'inclusion scolaires des enfants en situation de handicap dans le système éducatif. Deux types d'analyses ont été utilisées : quantitative et qualitative. De celles-ci, il s'est avéré que le regard d'autrui n'a pas d'effets prégnants sur l'intégration et l'inclusion scolaires des élèves en situation de handicap. Des recommandations destinées aux autorités politiques, éducatives, aux enseignants, parents d'élèves, partenaires techniques et financiers ont été formulées à l'issue des résultats.

**Mots clés :** Effets, Handicap moteur, Inclusion, Lycée, Regard d'autrui.

---

### EFFECTS OF OTHERS' VIEWS ON THE SCHOOL INTEGRATION AND INCLUSION OF PEOPLE WITH MOTOR DISABILITIES IN PUBLIC HIGH SCHOOLS IN MALI: CASE OF THE BAMAKO RIVE-LEFT TEACHING ACADEMY

#### Abstract

The problem raised by this study is related to the many difficulties experienced by students with motor disabilities attending the public and parapublic high schools of the Bamako-Rive left Teaching Academy. Among these, an important place is given to the way society looks at them.

Thus, the objective of the said study is to highlight the effects of the way others look at students with motor disabilities in the context of their school integration and inclusion in secondary education. Four questionnaires were developed and submitted respectively to the physically disabled, teachers, classmates and parents of students. The analysis of the results was done using SPSS and made it possible to understand the effects of the gaze of others on the school integration and inclusion of children with disabilities in the education system. Two types of analyses were used: quantitative and qualitative. Of these, it turned out that the view of others does not have a significant effect on the school integration and inclusion of students with disabilities. Recommendations for political and educational authorities, teachers, parents, technical and financial partners were made following the results.

**Keywords:** Effects, Motor disability, Inclusion, High school, Other's view.

### **Introduction**

Le système éducatif malien connaît actuellement une période de profondes mutations en ce qui concerne la place de l'altérité et de l'intégration scolaires des enfants en situation de handicap. La venue d'un enfant handicapé dans une famille africaine et spécifiquement malienne n'est toujours pas bien perçue par ses membres et même parfois par la communauté. En France, selon J-B. Ballé, (1975), la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975 a consacré une rupture avec la logique de séparation entre établissements spécialisés et établissements scolaires ordinaires, en affirmant le droit des personnes handicapées aux institutions ouvertes à tous. L'expression de ce droit appliqué aux enfants handicapés indique clairement que l'intégration en milieu scolaire ordinaire est la solution qui doit toujours être recherchée prioritairement. L'intégration scolaire n'est qu'un cas de figure, qui s'inscrit dans la mission de l'école qui est d'être l'école de tous.

La présence d'enfants handicapés, lorsqu'elle s'accompagne des conditions favorables à une diversification pédagogique, permet de développer l'entraide entre enfants, favorise le travail en groupe, et plus généralement rend possible tout un ensemble de situations et d'interactions propices aux apprentissages sociaux et cognitifs. L'intégration apparaît comme un facteur important de changement des pratiques pédagogiques des enseignants, et peut profiter à tous les enfants, en contribuant notamment à leur éducation.

Dans cette optique, le souci d'intégrer et d'insérer les personnes en situation de handicap à tous les niveaux de la société est devenu une nécessité pour toute la société notamment pour les politiques. Cette envie d'intégrer les personnes handicapées à la vie sociale est née de l'idée de les faire participer à la vie et à l'évolution de la société et de garantir l'égalité de droits entre tous les citoyens qu'ils soient handicapés ou pas. Cela se confirme par le fait que les personnes en situation de handicap sont de plus en plus appelées à se prendre en charge elles-mêmes. Cette prise en charge passe par leur éducation. Dès lors, l'éducation des personnes en situation de handicap en général et des déficients moteurs en particulier devient une nécessité pour la société.

Dans le cadre de cette étude, la problématique majeure montre que les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreuses difficultés liées à leur état physique et mental. Celles-ci sont fréquentes dans des secteurs tels que l'éducation, l'emploi, la santé, etc. Il existe de nombreuses barrières qui empêchent la personne en situation de handicap de jouir de sa vie comme toute personne dite normale. Les personnes en situation de handicap moteur rencontrent des difficultés à tous les niveaux de la société, telles que la famille, l'école, la communauté. Sur le plan familial, certaines familles ont du mal à accepter le fait d'avoir un enfant atteint d'une déficience motrice en leur sein et considèrent cette « *maladie* » comme une calamité pour la famille. Les familles ayant des enfants en situation de handicap moteur en leur sein ont souvent tendance à les cacher à cause de la honte. Elles ont également une habitude de surprotection de certains de ces handicapés moteurs. Par exemple, le bras est masqué par des habits alors que cela les gêne parfois même dans leurs activités. Au Mali, certaines familles ont encore du mal à envoyer leurs enfants porteurs de handicaps lourds dans les écoles ordinaires et préfèrent les centres spécialisés. Par contre, d'autres optent pour la garde des leurs à la maison, ce qui les conduit très souvent à la mendicité. C'est fort de tous ces problèmes que le gouvernement malien s'est arrimé à la donne mondiale en votant des textes de lois visant à protéger les personnes en situation de handicap en général. Ce qui démontre l'importance que le Mali accorde à la personne handicapée, à ses conditions de vie et à son bien-être social, et psychologique. En outre, elles les considèrent comme citoyens à part entière ayant des problèmes spécifiques qui nécessitent un traitement approprié leur permettant de participer à la vie de la communauté.

Le présent travail vise principalement à faire ressortir les effets du regard d'autrui porté sur les élèves en situation de handicap moteur dans le cadre de leur intégration et inclusion scolaires dans l'enseignement secondaire.

## 1. Méthodologie

La démarche adoptée par cette étude s'appuie sur la recherche documentaire et une enquête sur le terrain. Elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche mixte à la fois quantitative et qualitative. L'étude porte sur les personnes en situation de handicap moteur du district de Bamako et plus précisément ceux fréquentant dix établissements d'enseignement secondaire général et technique dont un seul parapublic et les autres publics dans la circonscription de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive gauche. Ils couvrent les communes I, II, III et IV du district de Bamako. Ainsi, chaque commune de la circonscription est dotée d'au moins un établissement secondaire général public/et ou parapublic.

Pour la constitution de l'échantillon, il a été procédé à deux types d'échantillonnage : à choix raisonné et aléatoire. Si l'échantillonnage à choix raisonné a permis de procéder au choix des écoles, des personnes en situation de handicap moteur ainsi que de leurs parents, celui aléatoire a permis de retenir les camarades et enseignants titulaires de classes des personnes en situation de handicap moteur. La taille réelle de l'échantillon s'élève à 707 individus (tableau 1).

**Tableau 1** : présentation des catégories d'enquêtés selon le sexe

Sexe \ Catégories d'enquêtés	Personnes en situation de handicap moteur		Camarades		Enseignants		Parents		Total	
	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%
Féminin	53	23,3	28	17,2	21	81,1	111	53,6	198	28
Masculin	174	76,7	134	82,8	90	18,9	96	46,4	509	72
Total	227	100	162	100	111	100	207	100	707	100

**Source** : tableau reconstitué à partir des données de l'enquête

Les données du tableau 1 indiquent que parmi les 4 catégories d'enquêtés, il y a 227 élèves en situation de handicap moteur dont 174 garçons, 162 camarades de classe non porteurs de handicap dont seulement 28 filles, 111 enseignants dont 90 hommes et 207 parents d'élèves dont 111 femmes et 96 hommes. Sur la base de ces chiffres, on serait tenté de dire que le handicap se rencontre le plus souvent dans la population masculine. Elles laissent également apparaître des disparités entre les enseignants, en termes d'effectifs selon le sexe avec 90 hommes contre 21 femmes. Cela corrobore la répartition des effectifs d'enseignants à l'Académie de Bamako rive gauche, avec plus d'enseignants hommes que femmes (annuaire statistiques MEN,

2019-2020). Ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses parmi la catégorie des parents d'élèves seulement. Ainsi, nous remarquons que les mères se sont plus intéressées à l'enquête.

L'enquête s'est déroulée en deux étapes : pré-enquête et enquête proprement dite. L'enquête pilote a porté sur les élèves en situation de handicap moteur, leurs camarades et parents ainsi que les enseignants. Elle s'est déroulée du 10 janvier au 22 février 2021. Quant à l'enquête proprement dite, elle s'est déroulée entre le 12 décembre 2021 et le 23 mars 2022 dans les établissements et familles concernés.

Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé quatre questionnaires différents : un destiné aux élèves en situation de handicap moteur, un pour les camarades des élèves en situation de handicap moteur, un autre pour les parents desdits élèves et le quatrième pour les enseignants intervenant dans des classes où l'on rencontre au moins un élève en situation de handicap. Quatre guides d'entretien ont été élaborés à l'intention de 45 personnes des mêmes catégories d'enquêtés ci-dessus évoqués.

Pour cette étude, le traitement des données recueillies a été fait à l'aide du logiciel SPSS. La première étape a consisté à codifier les données et à les saisir. Interviennent ensuite, les manipulations statistiques. Les outils statistiques utilisés se réfèrent aux différents tableaux simples et croisés, basés sur le test du Khi deux ( $X^2$ ) d'une part et d'autre part, sur les tests statistiques inférentiels en l'occurrence la corrélation  $r$  de Pearson. Lesdits tests permettent respectivement de mesurer l'écart entre les fréquences observées et les fréquences théoriques et de vérifier l'existence ou non d'une corrélation entre différentes variables. Leur choix, dans le cadre de cette étude, se justifie par le fait que ces tests cherchent à comprendre surtout si le regard des camarades de classe, l'attitude des enseignants et celle des parents vis-à-vis de leurs enfants ont un effet sur le degré d'inclusion scolaire des élèves porteurs d'un handicap moteur. En définitive, ils s'attèlent à vérifier s'il y a une corrélation entre le regard d'autrui et l'intégration/l'inclusion scolaires des enfants en situation d de handicap dans les lycées.

## **2. Résultats**

Les résultats portent respectivement sur l'attitude de rejet des camarades, l'attitude surprotectrice des parents et la Pratique de classe discriminatoire de certains enseignants vis-à-vis de l'intégration et de l'inclusion scolaires de l'élève en situation de handicap moteur.

## 2.1. Du rejet des camarades et l'intégration scolaire de l'élève en situation de handicap moteur en classe

Les deux tableaux (2 et 3) qui suivent traitent de l'attitude de rejet des camarades de classe sur le degré d'intégration scolaire de l'élève en situation de handicap moteur.

**Tableau 2** : tableau numérique des tests du khi-deux relatifs à l'attitude de rejet des camarades de classe

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
<b>Khi-deux de Pearson</b>	10,548 <sup>a</sup>	6	,103
<b>Rapport de vraisemblance</b>	10,615	6	,101
<b>Association linéaire par linéaire</b>	,025	1	,874
<b>N d'observations valides</b>	162		
<b>a. 8 cellules (66,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 0,02.</b>			

$$X^2 = 10,54, P = 0,103$$

**Tableau 3** : mesures symétriques relatives à l'attitude de rejet des camarades de classe

Mesures symétriques		Valeur	Erreur asymptotique standard <sup>a</sup>	T approximatif <sup>b</sup>	Signification approximative
<b>Intervalle par Intervalle</b>	R de Pearson	-,012	,009	-,158	,875 <sup>c</sup>
<b>Ordinal par Ordinal</b>	Corrélation de Spearman	-,024	,082	-,304	,762 <sup>c</sup>
<b>N d'observations valides</b>		162			
<b>a. L'hypothèse nulle n'étant pas considérée.</b>					
<b>b. Utilisation de l'erreur asymptotique standard en envisageant l'hypothèse nulle.</b>					
<b>c. Basé sur une approximation normale.</b>					

Le khi carré lu a pour seuil  $\alpha = 0.05$  et le degré de liberté est 6.

Avec notre  $X^2_{cal} (10,54) \geq X^2_{lu} (0,103)$  et un  $Cc (-0,012) \leq 0.49$ , les statistiques ne permettent pas de prouver que les élèves atteints d'un handicap moteur sont victimes d'attitude de rejet de la part de leurs camarades. Contrairement aux données quantitatives, celles qualitatives font état de l'existence d'une certaine attitude de rejet de la part des camarades des élèves handicapés conformément aux discours de certains parents. En effet, une ménagère domiciliée à Banconi

Dianguinèbougou, âgée de 54 ans, non alphabétisée, ayant 05 enfants dont 01 garçon handicapé moteur, disait ceci :

Avec l'intégration difficile de mon fils handicapé à l'école, il était toujours en conflit avec ses camarades qui l'appelaient "un pied". En réaction à cette provocation, il les insultait et recevait à la suite des coups. Ainsi, il n'a très souvent pas envie d'aller à l'école, car il ne peut pas se défendre lui seul. Moi-même je voulais qu'il apprenne tout simplement un métier.

Une autre femme va dans le même sens que la précédente. Elle est âgée de 38 ans, avec un niveau d'instruction fondamental, exerçant la profession couturière, domiciliée à Koulouba, mère de deux garçons dont 01 handicapé moteur. Elle s'exprimait ainsi : « *mon enfant est victime de certaines discriminations, de part de ses camarades. Ils le considèrent comme un sous-humain, c'est-à-dire inférieur à eux et ne l'associent pas aux différentes activités scolaires* ».

## 2.2. De l'attitude surprotectrice des parents et l'intégration scolaire de l'élève en situation de handicap moteur

Le tableau 4 qui suit est consacré à l'existence d'une éventuelle attitude surprotectrice des parents vis-à-vis de leurs enfants souffrant d'un handicap moteur et fréquentant un lycée public ou parapublic de Bamako rive gauche.

**Tableau 4** : mesures symétriques relatives à l'attitude surprotectrice des parents

Mesures symétriques		Valeur	Erreur asymptotique standard <sup>a</sup>	T approximatif <sup>b</sup>	Signification approximative
<b>Intervalle par Intervalle</b>	R de Pearson	,232	,071	-3,409	,001 <sup>c</sup>
<b>Ordinal par Ordinal</b>	Corrélation de Spearman	-,246	,067	-3,629	,000 <sup>c</sup>
<b>N d'observations valides</b>		207			
<b>a. L'hypothèse nulle n'étant pas considérée.</b>					
<b>b. Utilisation de l'erreur asymptotique standard en envisageant l'hypothèse nulle.</b>					
<b>c. Basé sur une approximation normale.</b>					

Le khi carré a pour seuil  $\alpha = 0.05$  et pour degré de liberté 3.  $X^2 = 36,00$ .

Avec un  $X^2$  cal (14,58)  $\geq X^2$  lu (0,002) et un Cc (0,23)  $\leq 0.49$ , les données quantitatives révèlent que les élèves en situation de handicap moteur ne sont pas surprotégés à domicile par leurs parents.



Les données qualitatives confortent en partie celles quantitatives en ce sens que l'on rencontre quelques parents ayant une attitude surprotectrice vis-à-vis de leurs enfants. Ainsi, un père de famille âgé de 52 ans, Docteur de son état et domicilié à Bagdadji, avec 02 enfants dont un handicapé moteur, disait ceci : « *L'avenir de tous est nos enfants. Nous devons mettre tout en œuvre pour palier leurs difficultés. Moi qui suis, je préfère me faire priver de tout à cause de mes enfants* ». L'on déduit ici que seuls les parents sont très sensibles à la maladie de leurs enfants. Cet instinct est fondamental et est inévitable dans la mesure où ils sont trop soucieux de l'avenir de leurs enfants.

### 2.3. De la pratique de classe discriminatoire de certains enseignants et la difficulté de l'intégration scolaire de l'élève en situation de handicap moteur

Le tableau 5 suivant traite de l'effet des pratiques de classe sur le degré d'inclusion des élèves victimes d'un handicap moteur et fréquentant un lycée public ou parapublic de Bamako rive gauche.

**Tableau 5** : mesures symétriques relatives aux pratiques de classe de certains enseignants des écoles classiques

Mesures symétriques		Valeur	Erreur asymptotique standard <sup>a</sup>	T approximatif <sup>b</sup>	Signification approximative
<b>Intervalle par Intervalle</b>	R de Pearson	-,020	,008	-,204	,839 <sup>c</sup>
<b>Ordinal par Ordinal</b>	Corrélation de Spearman	-,194	,087	-2,062	,042 <sup>c</sup>
<b>N d'observations valides</b>		111			
<b>a. L'hypothèse nulle n'étant pas considérée.</b>					
<b>b. Utilisation de l'erreur asymptotique standard en envisageant l'hypothèse nulle.</b>					
<b>c. Basé sur une approximation normale.</b>					

Le khi carré a pour seuil  $\alpha = 0.05$  pour degré de liberté 9.  $X^2 = 8,24$  et  $P = 0,510$

Les valeurs de  $X^2$  cal (8,24)  $\geq X^2$  lu (0,51) et du coefficient de contingence (0.51) supérieur à 0.49 ne permettent pas de mettre en lumière l'existence d'un lien significatif entre les pratiques de classe de certains enseignants et l'inclusion scolaire du handicapé moteur.

Toutefois sur le plan qualitatif, le résultat reste nuancé en ce sens que beaucoup de parents d'élèves ne sont pas d'accord que les enseignants s'intéressent à leurs enfants handicapés en classe et qu'ils les interrogent. Ils disent que leurs enfants ne savent même pas écrire une simple

demande. Les cahiers ne sont pas contrôlés et les cas d'absences non plus. Ils se demandent à qui la faute. A ce sujet, il y a une mère, âgée de 34 ans, non alphabétisée, vendeuse de profession, domiciliée à Lafiabougou, relate ces faits :

Mon enfant est devenu un apprenti tailleur, alors que je pensais qu'il fréquente toujours l'école. Ce qui m'étonne est que personne de l'école m'a convoquée que mon enfant handicapé ne part plus à l'école. C'est à travers ses camarades que j'ai su qu'il a eu une mésentente avec son maître qui voulait le frapper et il a fui à jamais. C'est pourquoi il a abandonné la classe.

C'est seulement une minorité de 14 parents qui apprécient bien les pratiques de classe des enseignants.

### **3. Discussion**

#### **3.1. Du rejet des camarades et l'intégration scolaire de l'élève en situation de handicap moteur en classe**

Dans de nombreux pays en développement, comme le nôtre, les écoles spéciales ne sont pas en nombre suffisant. La question qui se pose généralement est « comment réaliser l'intégration et l'inclusion scolaires dans un tel contexte ? ». Si nous prenons la ville de Bamako, selon H. Bagayoko & Y. Bengaly, (2002), l'effectif des enfants handicapés s'élevait à 3300, tous handicaps confondus. Cette population se répartit entre 2 119 individus scolarisés et 1 181 non scolarisés. On en tire alors l'enseignement que les écoles spéciales à elles seules ne peuvent pas résorber les besoins potentiels de scolarisation des enfants handicapés. Il faut donc s'orienter vers les écoles ordinaires pour résoudre leur problème d'éducation. Les autorités, malgré leur volonté manifeste, se trouvent confrontées à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et d'infrastructures inadaptées. Par rapport aux pays développés, nous pouvons dire que le Mali n'est pas suffisamment avancé dans le domaine de l'éducation inclusive.

#### **3.2. De l'attitude surprotectrice des parents et l'intégration scolaire de l'élève en situation de handicap moteur**

En Europe, aux États-Unis et au Canada, des études similaires ont également été réalisées autour de l'année 1959. A leur suite, l'ONG Handicap international (2011), réalisa une étude sur l'évolution des personnes en situation du handicap en milieu scolaire. Cette étude devint un véritable déclic en suscitant un réel bond pour les pays de l'Union Européenne où les enfants en situation de handicap représentent 2% de la population totale en âge scolarisable. Un quart de

ceux-ci est scolarisé dans une école ordinaire, les autres se rendent dans des écoles spécialisées ou ne sont pas scolarisés.

D'après la même source, c'est-à-dire "Handicap international" (2011), dans certains pays du monde occidental, l'intégration et l'inclusion scolaires sont désormais d'actualité. C'est l'Italie qui est souvent présentée comme le « *modèle* » de l'intégration. Au Canada et au Danemark, tous les enfants, valides ou non, sont gérés par les mêmes textes juridiques, quelle que soit la nature ou la sévérité du handicap. Tous ces pays ne recourent qu'exceptionnellement aux écoles spécialisées. La Suède a maintenu des écoles spéciales pour les enfants ayant des déficiences sévères (physiques, sensorielles ou mentales) ainsi que pour ceux atteints des problèmes de surdit .

Tout comme au Danemark,   travers les r sultats de la th se de C. Coudronni re et D. Mellier (2005), le degr  d'int gration d pend de la gravit  du handicap  galement aux  tats-Unis. En effet, les enfants ayant un handicap l ger et mod r  sont scolaris s en classe ordinaire. Nous remarquons qu'il existe une forte int gration des d ficients au niveau de la pr sentation de leurs r sultats. Les classes sp ciales accueillent les enfants s v rement handicap s. Au Mali, il existe  galement des  coles sp cialis es pour ces types de handicaps. C'est le cas par exemple de l'Ecole des D ficients Auditifs (EDA) qui accueille les  l ves porteurs de handicaps lourds.

En 1994, la D claration de Salamanque sur les principes, les politiques et les pratiques en mati re d' ducation sp ciale, adopt e lors d'une conf rence de l'UNESCO r unissant 80 gouvernements, consacre le principe de l'int gration et reconna t la n cessit  de travailler   la cr ation « *d' coles pour tous, c'est- -dire d' tablissements accueillant tous les enfants, exaltant les diff rences,  paulant les  l ves dans leur apprentissage et r pondant aux besoins individuels de chacun* » Dans les cr ches italiennes, les enfants handicap s sont désormais inscrits en priorit . Ce qui prouve que l'int gration demeure toujours facile.

La Belgique pr sente un parcours atypique en ce sens qu'elle a supprim , en 1970, ses classes int gr es, jug es s gr gatives, au profit d' coles sp cialis es r pondant mieux aux besoins des enfants en situation du handicap. Elle revient progressivement vers l'int gration depuis 1986. Une enqu te belge r alis e en Communaut  Fran aise de Belgique s'est int ress e aux modalit s et perspectives d'accueil d'enfants atteints par un probl me de sant  chronique ou porteur d'un handicap (A-C, Meremans et al., 2002, p.107). Les auteurs r v lent de cette enqu te, tant pour le milieu ouvert que pour le secteur r sidentiel, qu'une institution sur deux d clare avoir  t 

sollicitée au cours des 5 dernières années pour l'accueil d'un enfant ou d'un adolescent atteint d'un handicap ou d'une maladie chronique. En ce qui concerne l'accueil effectif d'enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique suite à une sollicitation, en milieu ouvert, 146 « sollicitations » sur 158 auraient obtenu une réponse favorable, soit un pourcentage de 92,4 %.

En effet, plusieurs parents souhaitent confier leurs enfants aux différents milieux d'accueil pour pouvoir bien mener leurs activités quotidiennes. Tel n'est pas le cas chez nous où les parents préfèrent garder leurs enfants à la maison au lieu de les laisser, soit aller à l'école, soit aller chercher les petits emplois rémunérateurs.

### **3.3. De la pratique de classe discriminatoire de certains enseignants et la difficulté de l'intégration scolaire de l'élève en situation de handicap moteur**

M. Coulibaly (2005), s'est surtout penché sur l'intégration scolaire des enfants handicapés dans le système éducatif ordinaire à travers notamment le recueil de l'avis des parents et des enseignants au Mali. Son but était de faire ressortir les difficultés face à la scolarisation des enfants handicapés et de trouver une solution à leur intégration dans le système éducatif ordinaire. Au terme de cette étude de M. Coulibaly (2005, p.6), les résultats obtenus montrent que l'éducation intégrée au Mali est possible si les moyens nécessaires sont mis en œuvre : moyens humains, financiers, institutionnels.

Ils n'évoquent aucune difficulté relative à l'attitude discriminatoire des enseignants dans le cadre de la formation scolaire des apprenants. A l'instar de cette étude, la nôtre trouve que, dans les lycées publics et parapublics de l'Académie d'Enseignement de Bamako-Rive Gauche, il n'y a pas de discrimination de la part des enseignants vis-à-vis des élèves porteurs de handicap moteur. En effet, les résultats de la thèse de G-D, Diarra (2023) révèlent que le handicapé moteur n'est pas rejeté par les enseignants dans leurs pratiques de classe. Celui-ci est donc fréquemment associé aux différentes activités scolaires comme l'enfant dit normal.

Dans le cadre de l'intégration scolaire, Handicap International s'attelle à la réduction des désavantages sociaux en facilitant l'établissement de liens et la réalisation d'activités communes entre les personnes valides et invalides. Elle se présente aussi comme un résultat caractérisé par le refus des exclusions de certains lieux, d'activités, institutions ou rôles.

La démarche utilisée par cette organisation consiste à se focaliser sur l'hypothèse que les enfants en situation du handicap pourront bénéficier des modèles de comportements socialement compétents offerts par les enfants « valides » et devenir des participants actifs et acceptés du

groupe. Néanmoins, l'action sur les désavantages sociaux ne doit pas faire oublier la prise en charge des déficiences et des incapacités. C'est pourquoi, l'intégration ne peut faire l'économie d'une stratégie thérapeutique à combiner avec l'action sociale (J-M, Gillig, 1999, citant Lafay,1986). Il s'exprimait ainsi : « *l'intégration à l'école des enfants et des adolescents handicapés passe par celle des soutiens spécialisés qui leurs sont nécessaires.* »

Pour les parents d'enfants affectés par un handicap modéré, les objectifs sont d'ordre académique (niveau scolaire) puis la construction de liens d'amitiés (F. Hamre-Nietupski, 1992). Les parents considèrent que les amitiés contribuent à l'atteinte de trois objectifs plus larges nécessaires à une bonne qualité de vie de leurs enfants : avoir confiance en eux, avoir une bonne estime de soi, développer des compétences sociales et être heureux.

L'intégration en milieu d'accueil permet également aux parents qui ont du mal à se séparer de leur enfant, de mettre en jeu leur fantasme d'abandon et de prendre position par rapport à lui. Lorsque l'intégration se passe bien, les parents peuvent venir rechercher leur enfant sans craintes. En guise de complément de discussion, nous rappelons que les théories en psychologie sociale se sont également intéressées à la question de stéréotypes. Le phénomène de l'influence sociale montre à la fois l'emprise que le social exerce sur l'individu et les modifications qu'elle entraîne au niveau du comportement.

Par ailleurs, en évoquant la notion de stéréotypes, Jean Maisonneuve (sd,pp. 138-139) disait ceci : « ils constituent les uns et les autres des sortes de dérivations ou de cristallisations affectant diverses représentations sociales, en fonction des situations où elles se sont développées notamment des tensions actuelles ou latentes et d'événements critiques. »

On peut définir le stéréotype comme une sorte de schéma perceptif associé à certaines catégories de personnes ou d'objets, cristallisés autour du mot qui les désigne et intervenant automatiquement dans la représentation et la caractérisation des spécimens de ces catégories ; c'est ainsi qu'il existe des stéréotypes nationaux, ethniques, socioprofessionnels, etc. Les adjectifs (notamment dépréciatifs) jouent ici le plus grand rôle parmi les maîtres mots.

D'un point de vue dynamique, il importe d'étudier la genèse des stéréotypes. À cet égard, une expérience frappante a été réalisée par M. Sherif dès 1956 et confirmée par de multiples répliques ; elle porte sur une colonie d'enfants répartis en deux groupes ; très rapidement les situations de compétitions suscitent une opposition entre in group et out group et l'attribution

respective de nombreux stéréotypes péjoratifs à travers lesquels tout membre du groupe adverse sera désormais catalogué et même perçu.

D'autres recherches ont montré que l'apparition et la persistance des stéréotypes correspondaient à certains phénomènes de relations entre des groupes rassemblés ou non (par exemple : hommes-femmes, vieux-jeunes, urbains-ruraux et, surtout, membres d'ethnies différentes. Le stéréotype constitue un moyen fruste d'évaluation et de protection contre une menace virtuelle mais il peut évoluer notablement en fonction même de ces rapports de compétition.

Ces résultats nous ont aussi donné l'opportunité de formuler des recommandations destinées aux autorités politiques, éducatives, aux enseignants, parents, partenaires techniques et financiers pour que chacun puisse pleinement jouer son rôle dans la réussite de l'intégration et l'inclusion scolaires des enfants handicapés.

### **Conclusion**

Les solutions face aux difficultés d'apprentissages sont nombreuses pour des enfants handicapés moteurs intégrés en classe ordinaire. Que ce soit par l'utilisation des richesses propres aux différentes matières ou par la mise en place d'ajustements, l'enseignant se doit de trouver la meilleure solution pour l'enfant handicapé sans pour autant négliger la classe. Toute cette gymnastique est complexe et incontournable, tel est le prix d'une intégration réussie. L'intégration et l'inclusion en classe ordinaire apparaît comme un moyen formidable d'insérer les élèves handicapés dans notre société et de palier à l'exclusion, à la discrimination de ceux-ci. Elle n'en reste pas moins un moyen et non un but, une possibilité offerte pour ceux qui le désirent et, non pas un dogme imposé à tous les handicapés.

Le rôle de l'enseignant reste multiple. En effet, il doit accompagner les parents dans leur démarche, travailler au sein d'une équipe où chacun a sa spécificité et où les contacts sont aléatoires, prendre en compte les difficultés liées au handicap de l'enfant et surtout penser sa classe de façon différente. Cette lourde tâche n'en reste pas moins essentielle et doit être menée sans ménagement chaque fois que les conditions le permettent. L'école doit aller dans ce sens pour conserver sa puissance intégratrice et offrir un avenir au sein de notre société à ces enfants sans espoir. Certes les difficultés liées au handicap ne sont pas toujours solvables. L'enseignant paraît bien dépourvu face à cela mais il semble inconcevable que cette caractéristique soit un motif de rejet ou de ségrégation, l'intégration ne pouvant se faire sans efforts.

Cette étude est loin d'être parfaite. Ainsi, on pourrait s'intéresser à d'autres types de handicaps à d'autres occasions.

A partir des résultats de cette étude, nous formulons des recommandations à l'endroit de la communauté éducative.

#### **Aux autorités scolaires :**

- ✓ rendre les lieux publics, les lieux de vie et plus largement la société accessible aux personnes en situation de handicap ;
- ✓ créer des conditions favorisant de plus en plus une autonomie des personnes handicapées ;
- ✓ favoriser l'insertion professionnelle et la réadaptation des handicapés moteurs ;
- ✓ l'érection des rampes inclinées ou d'un ascenseur dans les établissements en étage ou à l'accès difficile ;
- ✓ faciliter l'accès des handicapés aux informations pour un handicapé

#### **Aux enseignants :**

- ✓ être beaucoup plus attentifs face aux élèves en situation de handicap ;
- ✓ les responsabiliser dans les activités pédagogiques ;
- ✓ avoir confiance en eux en termes de capacité intellectuelle ;
- ✓ se documenter en matière d'éducation inclusive.

#### **Aux parents d'élèves :**

- ✓ savoir mieux se comporter face aux cas de handicaps dans les familles ;
- ✓ s'occuper des enfants handicapés de manière rationnelle.

#### **Aux camarades des handicapés moteurs :**

- ✓ être davantage sensibles aux handicaps de leurs camarades handicapés ;
- ✓ être plus proches d'eux.

#### **Références bibliographiques**

ANTONIUS-CORNELIS Meremans et al., 2002, *Handicapés et maladies mentales*, Paris, PUF.

BAGAYOKO, Harouna & BENGALY, Yacouba, 2002, *Etude diagnostique sur la situation éducative des enfants handicapés de 0 à 15 ans*. Mémoire de DEA, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako.

BALLE Jean Benoît, 1975, *L'éducation aux Droits de l'Homme lutte contre le racisme* », Paris, l'Harmattan.

COUDRONNIERE Charlotte et MELLIER Daniel, 2005, *Qualité de vie à l'école des enfants en situation de handicap. Revue de questions*, Thèse, Université de Strasbourg.

COULIBALY Mamoutou, 2005, *L'Intégration scolaire des enfants handicapés dans les pays en développement : cas du Mali*, Bamako, Mémoire de DEA en Sciences de l'éducation, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Département des Sciences Humaines et Sociales, Bamako.

DIARRA Gouanson dit Daouda, 2023, *Impact d'autrui sur l'intégration et l'inclusion scolaires des handicapés moteurs dans les lycées publics du Mali : cas du district de Bamako, rive-gauche*, Thèse de Doctorat en Education Inclusive, Institut de Pédagogie Universitaire (IPU), Bamako.

FEARD Hamre-Nietupski 1992, *Les stéréotypes de valeur de l'enfant handicapé chez l'enfant valide*, Paris, l'Harmattan.

GILLIG Jean-Marie, 1999, *Adaptation des enfants en situation du handicap*, Paris, l'Harmattan.

GILLIG Jean-Marie, 1999, *L'intégration à l'école des enfants et des adolescents handicapés passe par celle des soutiens spécialisés qui leur sont nécessaires*, Paris, l'Harmattan.

MAISONNEUVE Jean (sd), *Que sais-je ? La Psychologie sociale*. 2<sup>e</sup> Edition refondue.

République du Cameroun, 2002, *Loi N° 2000/287 du 12 octobre 2000, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°94/199 du 07 octobre 1994 portant statut général de la Fonction Publique de l'Etat*

République du Cameroun, 2002, *Loi cadre N° 83/013 du 21 juillet 1983, portant protection et promotion des personnes handicapées*

République du Cameroun, 2010, *Loi N° 2010/002 du 13 avril 2010, portant protection et promotion des personnes handicapées et abrogeant la Loi cadre N° 83/013 du 21 juillet 1983*

République du Mali, 2013, *Arrêté N° 2013-3116/ MESRS SG du 31 Juillet 2013, fixant les conditions de recrutement dans l'enseignement supérieur au Mali*

République du Mali, 2020, *Annuaire statistique MEN 2019-2020*, Bamako.

STAFFORD Jean & BODSON Paul, 2005, *L'analyse multivariée avec SPSS*, Québec, Presses de l'Université du Québec. 245 p. En ligne : [https://www.mcours.net/cours/pdf/autres/Lanalyse\\_multivariee\\_avec\\_SPSS.pdf](https://www.mcours.net/cours/pdf/autres/Lanalyse_multivariee_avec_SPSS.pdf), consulté le 28 mars 2023

UNESCO, 1996, *Rapport final du Burkina Faso sur le projet « Ecoles intégratrices et programmes de soutien communautaire »*.

UNESCO, 1994, *Déclaration de Salamanque sur les principes, les politiques et les pratiques en matière d'éducation spéciale*.